



PIERREFONDS ROXBORO

OUVRIR UN COMMERCE DANS PIERREFONDS-ROXBORO

Innovant et riche en mixité d'expériences, l'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro s'appuie sur une économie locale proactive pour attirer des talents diversifiés et des entrepreneurs dynamiques!

ON S'OCCUPE
DE VOUS

 Pierrefonds
Roxboro
Montréal 

PIERREFONDS-ROXBORO C'EST...



Une population
de 73 889
habitants



Près de 600
entreprises
commerciales



Un potentiel de
ventes commerciales
estimé en 2018 à 373
millions de dollars

Un arrondissement en plein effervescence qui sera bientôt desservi par deux stations du Réseau Express Métropolitain (REM).

Un cœur identitaire dans l'axe des boulevards Saint-Jean et de Pierrefonds en plein redéveloppement.

LE MEILLEURE DES MONDES SE TROUVE ICI!

Vous envisagez ouvrir un commerce, reprendre un local, créer un établissement d'affaires ou installer votre entreprise dans Pierrefonds-Roxboro? Afin de partir du bon pied, suivez ce guide pratique. Vous y trouverez des informations nécessaires pour bien démarrer votre réflexion et vos démarches pour réaliser votre projet commercial.

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET DONNÉES STATISTIQUES

Le site internet [Montréal en statistiques](#) regorge d'informations sur les caractéristiques du marché montréalais: données démographiques, habitation, places d'affaires, tourisme. Une section du site est consacrée à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

L'arrondissement dispose également d'une étude de mix commercial. Vous y trouverez un portrait de l'offre et de la demande pour le marché de Pierrefonds-Roxboro.

ON S'OCCUPE DE VOUS:

Vous avez une idée? Discutons ensemble pour évaluer sa viabilité et valeur ajoutée! Plusieurs ressources peuvent vous aider à valider la faisabilité de votre projet.

Le Commissaire au développement économique de l'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro peut vous accompagner dans vos démarches comme pour:

- Trouver un terrain ou un local commercial
- Obtenir les permis pour agrandir, rénover ou aménager votre établissement
- Mettre en contact avec d'autres partenaires
- Connaître les programmes de financement disponibles

Ghislain Dufour
514 898-7748

Ghislain.dufour@montreal.ca



PERMIS



Avant d'aller de l'avant avec votre projet, ou de vous engager et signer un bail commercial, il est essentiel de savoir si les activités que vous comptez réaliser avec votre entreprise dans le local convoité sont permises, ou non.

Voici les permis les plus fréquemment exigés, que ce soit pour ouvrir, transformer ou exploiter un commerce. Les délais d'émission et les coûts varient selon le type de permis requis.

Permis d'occupation commerciale

L'obtention de ce document représente l'étape la plus importante pour démarrer vos activités commerciales. Il atteste que les activités exercées dans votre commerce sont conformes au règlement d'urbanisme de l'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et aux usages spécifiques à la zone occupée.

Un nouveau certificat est requis s'il y a changement de propriétaire de la place d'affaires ou un changement d'usage.

[Faites votre demande en ligne](#)

Permis de transformation, rénovation ou agrandissement

Ce permis atteste que vos travaux sont conformes avec la réglementation de l'Arrondissement. La grande majorité des travaux exige ce permis ou encore lorsqu'un local change de vocation. Par ailleurs, il convient de toujours vérifier avec l'arrondissement si vos travaux nécessitent un permis ou une autorisation.

Permis d'occupation du domaine public

Vous prévoyez exécuter des travaux qui nécessitent d'occuper l'espace public pour, par exemple, installer une enseigne, déposer un conteneur ou installer un échafaudage qui empiéterait sur le trottoir ou un stationnement? L'occupation d'un tel espace public nécessite un permis d'occupation ou d'obstruction temporaire.

Certains tarifs s'appliqueront en fonction du type d'occupation, d'obstruction (rue, voie de circulation locale ou artérielle) ou de stationnement et ce, en fonction de la superficie et du nombre de jours d'utilisation du domaine public.

[Faites votre demande en ligne](#)

Permis pour l'installation d'enseignes commerciales

Une belle enseigne commerciale contribue à attirer la clientèle et à embellir la devanture de votre commerce. Pour l'installation, un permis est nécessaire. Il est suggéré de recourir à un professionnel dans le domaine des enseignes.

Vous devez faire une demande d'autorisation pour l'installation d'une enseigne ou pour modifier une enseigne existante. Le cas échéant un certificat est requis pour chaque enseigne.

L'enseigne du locataire qui vous a précédé doit être enlevée.

[Faites votre demande en ligne](#)



COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Si vous prévoyez réaliser des travaux sur l'enveloppe externe de votre bâtiment, vous devrez acheminer une demande au Comité consultatif d'urbanisme de Pierrefonds-Roxboro pour analyse. Le Comité se chargera de recommander l'acceptation de vos travaux aux membres du conseil d'arrondissement. Si ces derniers sont en accord, ils devront par la suite les approuver.

Des délais d'approbation sont à prévoir selon le calendrier de rencontre du Comité et du Conseil.

RESSOURCES TECHNIQUES ET AIDE FINANCIÈRE

Pour augmenter vos chances de réussite, il est essentiel de rédiger un plan d'affaires solide qui vous permettra d'élaborer les différents éléments d'un projet d'affaires :

- plan marketing
- plan des ressources humaines
- projections financières etc.

L'arrondissement collabore avec PME Montréal West-Island afin d'appuyer les entrepreneurs qui désirent se lancer en affaires. L'organisme offre des services-conseils et de l'aide à la recherche de financement. Il gère aussi des programmes de subvention. Votre conseiller pourra vous aider à identifier les subventions qui pourraient être applicable à votre projet.

PME Montréal West-Island

514 426-2888

1675, autoroute Trans Canadienne, bureau 301
Dorval (Québec) H9P 1J1

NOTRE ÉQUIPE VOUS ACCOMPAGNE

Pour toutes interrogations relatives aux permis, visitez la page du Comptoir des permis sur montreal.ca. Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous avant de vous rendre sur place à l'adresse : permis.pfdsrox@montreal.ca

Comptoir des permis

13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds-Roxboro (Québec) H9A 2Z4

Commissaire au développement économique

Ghislain Dufour

514 898-7748

Ghislain.dufour@montreal.ca

Site internet : montreal.ca/pierrefonds-roxboro

